

# Contexte international : prisonnières du cercle vicieux

Autor(en): **Lesemann, Ludovic**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **88 (2000)**

Heft 1447

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281978>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Contexte international

# Prisonnières du cercle vicieux

**Transparency International, l'ONG qui surveille les phénomènes de corruption dans le monde, l'affirme: les femmes sont les grandes perdantes en ce qui a trait aux effets de la corruption. Chaque année, quelque 80 milliards de dollars destinés aux budgets de santé, d'éducation et de services sociaux - budgets dont les femmes sont les principales bénéficiaires - s'échappent au profit de quelques individus. Pour la première fois, la communauté internationale y pense.**

Ludovic Lesemann

Depuis une dizaine d'années, la corruption semble enfin avoir pris la place qui lui revenait à l'agenda de la communauté internationale. La lutte contre celle-ci implique cependant des réformes organisationnelles économiques et politiques telles qu'il est peu probable qu'elle disparaisse dans les années à venir. Les intérêts économiques qui lui sont associés, selon la Banque Mondiale, pèsent quelque 80 milliards de dollars par an dans l'économie internationale, sans compter la «petite corruption» (pratiquée entre autres par des fonctionnaires, policiers, politiciens, etc. de plusieurs pays en voie de développement sur leurs concitoyen-ne-s) et les détournements de fonds destinés au développement des pays dits émergents.

La corruption est l'un des principaux freins au progrès économique. Elle restreint l'efficacité des politiques pu-

bliques, accroît directement ou indirectement le coût de toutes les formes d'activités, détourne investissements des secteurs productifs vers des zones grises plus profitables et favorise le développement d'organisations criminelles. Elle affecte surtout les populations des pays du tiers-monde, émergents ou de l'ex-bloc soviétique.

La corruption touche plus particulièrement les individus ou groupes sociaux déjà défavorisés. Notamment, elle mine les droits et aspirations des femmes. Selon Roslyn Hees de l'ONG Transparency International, la corruption affecte directement le bien-être des femmes, en limitant leur accès à l'éducation, à une source de revenu et par conséquent à une gestion maîtrisée de leur famille, y compris des naissances.

## Budgets grugés

A la fois au niveau micro et macro-économique, la corruption diminue les chances des femmes d'améliorer leur statut économique. Au niveau macro-économique, en appauvrissant le revenu des taxes et des privatisations et en réduisant l'aide et l'investissement étranger, elle crée des manques budgétaires. Les coupures que ceux-ci entraînent touchent généralement de façon disproportionnée (par rapport au budget national) la santé, l'éducation, les aides familiales, le développement d'infrastructures rurales. Secteurs dont les femmes et les enfants sont les première-s bénéficiaires.

Au niveau micro-économique, la corruption a pour effet la réduction de l'embauche ou de la promotion des

femmes, généralement moins bien représentées et intégrées aux réseaux économiques. En rendant l'accès au crédit, aux droits de propriété, aux licences et aux permis plus difficiles pour les femmes, elle rend plus difficile et fragilise les projets entrepris par des femmes.

Dans un contexte de corruption généralisée des institutions gouvernementales, en particulier des forces de l'ordre, les violations des droits humains qui peuvent avoir lieu tout en étant ignorées par la justice, affectent démesurément les filles et les femmes par rapport au reste de la population. Un système judiciaire corrompu aggrave l'inégalité des droits entre femmes et hommes déjà présente implicitement ou explicitement dans la loi, selon le pays où l'on se trouve. Le développement d'activités criminelles qui s'associe généralement à des contextes où la corruption existe implique notamment des activités de production pornographique et la création de réseaux de prostitution.

Une élite largement corrompue ou une administration

gouvernementale où les contacts personnels sont déterminants constituent un contexte défavorable pour la promotion et de représentation des femmes au gouvernement. Le plus souvent, l'élite corrompue décourage, voire étouffe, les mouvements de la société civile dont de nombreuses ONG de femmes font partie. Lorsque les médias sont contrôlés par des intérêts politiques ou économiques, la promotion des droits des femmes et la couverture de sujets qui les concernent directement est moins probable.

## Corrélations intéressantes

Au niveau de la lutte anticorruption, il semblerait y avoir des liens directs, selon un rapport récent de la Banque Mondiale, entre mesures favorables aux droits des femmes et à leur accès à l'éducation et aux ressources, et moindre corruption, associée à une croissance économique plus rapide. Ce rapport multidisciplinaire, s'appuyant sur les observations de plus de cent pays, établit clairement une relation entre une plus grande égalité entre

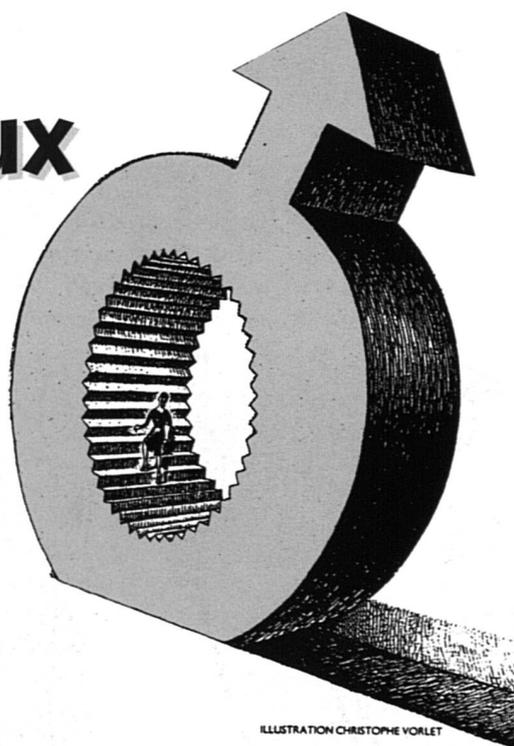
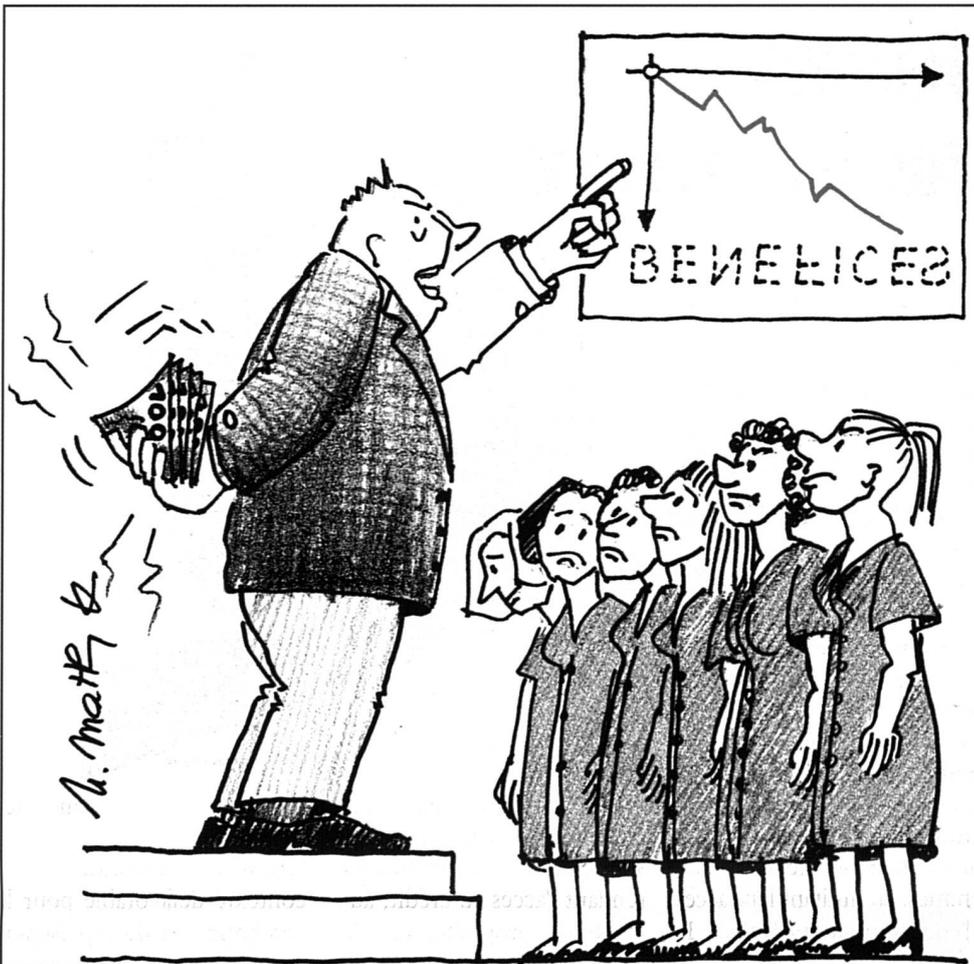


ILLUSTRATION CHRISTOPHE VORLET



*— Comme vous le voyez, les affaires vont mal, aussi le directeur me charge de vous demander un effort...*

femmes et hommes dans de nombreux domaines (emploi, accès aux ressources productives, au crédit et aux droits de propriété (surtout des terres), de la représentation et de la participation à la vie publique, de l'accès à l'éducation et à la santé, etc.) et une diminution de la malnutrition et de la mortalité infantile, un taux de fertilité abaissé, une économie et une administration gouvernementale moins corrompue, et une croissance économique plus forte. Cette dernière à son tour étant favorable au rétrécissement de l'écart entre les sexes, engendrant un enchaînement positif de développement.

Pour combattre la corruption, il faut donc modifier l'équilibre des gains et des pertes qui motive les comportements de corruption, en agissant de façon volontariste au niveau social, en procédant à des réformes organisationnelles, en instaurant une réglementation claire incluant des sanctions rigoureusement appliquées, et surtout régler les problèmes d'interprétation et de respect des accords internationaux déjà ratifiés par les pays membres de l'OCDE.

### Les corrupteurs et les corrompus

Grossièrement, à l'échelle mondiale, on peut se représenter les corrupteurs comme étant les grandes entreprises des pays riches et les corrompus les institutions des pays en voie de développement. Aggravée par la décolonisation des années soixante, elle s'est véritablement institutionnalisée dans les années septante, lorsque les pays européens légalisèrent les «commissions» pour s'assurer l'obtention de marchés ou de contrats, afin de compenser le déficit commercial créé par l'augmentation du prix du pétrole. Les Etats-Unis faisaient de même, mais plus discrètement, en subventionnant l'implantation de filiales de ses grandes entreprises dans les paradis fiscaux (généralement d'ex-colonies).



Depuis la chute du Mur de Berlin, la dimension économique des rapports commerciaux a évincé l'encadrement politique (Est-Ouest) qui caractérisait le commerce international pendant la Guerre-froide, faisant place à une surenchère planétaire pour l'obtention des contrats. Les commissions versées aux «décideurs» et aux intermédiaires sont aujourd'hui exorbitantes, représentant 5 à 6% dans les pays du Nord, mais pouvant atteindre 20 à 40% de la valeur d'un contrat (lui-même énorme) dans les pays émergents.

Les pays membres de l'OCDE, le 10 décembre 1997, ont signé une convention réprimant la corruption d'agents étrangers. L'UE et les Etats-Unis ne semblent cependant pas d'accord sur certaines clauses de la convention, et ils poursuivent l'implantation de filiales de leurs grands groupes financiers dans des Etats non-membres de l'OCDE et donc non soumis aux accords.